

# Step-Up Note 28 USD

Titre de créance à capital garanti à 100 % en USD à l'échéance<sup>(1)</sup>

Ce titre de créance constitue une alternative à un placement de type « obligataire ». Il s'agit d'un véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois.

- **Émetteur** : BGL BNP Paribas S.A.<sup>(2)</sup>  
L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur.
- **Durée d'investissement pour bénéficiaire de la formule de remboursement** : 3 ans.  
L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori en cas de sortie en cours de vie.
- **Éligibilité** : Compte-titres.

(1) Sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur.

(2) Le Prospectus de base de BGL BNP Paribas daté du 20 juin 2018 fait état des notations suivantes : les notes de crédit à long terme de BGL BNP Paribas sont « A1 » avec une perspective stable pour Moody's France S.A.S. (« **Moody's** »), « A » avec une perspective stable pour Standard & Poor's Credit Market Services France S.A.S. (« **S&P** ») et « A+ » avec une perspective stable pour Fitch France S.A.S. (« **Fitch** »). Les notes à court terme de BGL BNP Paribas sont les suivantes : « P-1 » (Moody's), « A-1 » (S&P) et « F1 » (Fitch). La note de crédit de Moody's au titre du Programme est « (P) A2 » (dette senior non garantie). Les notes de crédit de S&P au titre du Programme sont : (i) « A » (dette senior non garantie d'échéance supérieure ou égale à un an) et (ii) « A-1 » (dette senior non garantie d'échéance inférieure à un an). Les notes de crédit de Fitch au titre du Programme sont « A+ » (dette senior non garantie à long terme) et « F1 » (dette senior non garantie à court terme).

Communication à caractère promotionnel

## PÉRIODE DE SOUSCRIPTION :

Du 4 octobre 2018 au 8 novembre 2018



**BGL  
BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change

**Step-Up Note 28 USD** présente les caractéristiques suivantes :

- Une durée d'investissement de **3 ans**
- Chaque semestre, le versement d'un coupon calculé sur une base annuelle (30/360), dont la valeur augmente chaque semestre et est connue dès le lancement.
- A l'échéance, le remboursement de l'intégralité du capital investi en USD, sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur

**Step-Up Note 28 USD est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement.**

#### **NB :**

Les gains présentés dans ce document ne correspondent pas nécessairement à ceux effectivement obtenus par l'investisseur. En effet :

- Le terme « capital » désigne la valeur nominale du produit (soit 1.000 USD). Les montants de remboursement présentés sont exprimés en proportion de cette valeur nominale et pas nécessairement des sommes versées par l'investisseur. La valeur nominale et les sommes versées par l'investisseur divergent dans le cas, par exemple, où le produit est acheté en dehors de la période de souscription.
- Le remboursement du capital et le versement du gain :
  - seront effectués en USD. En fonction des fluctuations du taux de change, l'investisseur pourra potentiellement subir une perte en capital s'il convertit son capital et son gain en EUR.
  - ne sont dus que lors du remboursement prévu par la formule à l'échéance<sup>(1)</sup>. En cas de sortie en cours de vie, la formule ne s'applique pas et le prix de revente dépend des conditions de marché en vigueur.
  - ne prennent pas en compte les droits de garde, ni les prélèvements sociaux et fiscaux.
  - sont soumis au risque de crédit de l'Émetteur.

### **+ AVANTAGES**

- **Versement d'un coupon croissant chaque semestre** : un coupon est versé chaque semestre. Sa valeur est calculée sur base annuelle 30/360, augmente chaque semestre et est connue dès le départ.
- **Remboursement de l'intégralité du capital à maturité** : le capital est garanti à 100 %<sup>(2)</sup> à l'échéance.

### **- INCONVÉNIENTS**

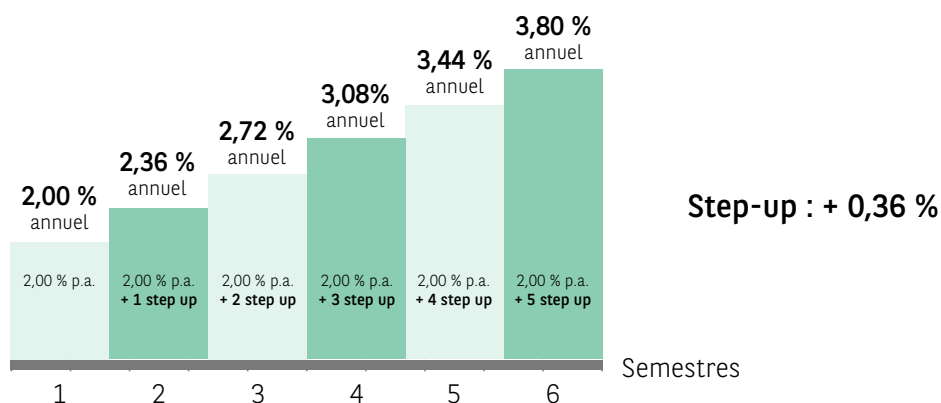
- **Risque de perte en capital en cours de vie** : en cas de sortie en cours de vie – dans ce cas, la formule de remboursement présentée ici ne s'applique pas et le prix de vente dépend des conditions de marché en vigueur au moment de la sortie.
- **Risque de crédit** : l'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur.
- **La performance du produit peut être inférieure à celle d'un investissement direct dans un placement sans risque de même durée.**
- Ce support est émis et libellé en USD. Si l'US Dollar n'est pas la devise de référence de l'investisseur, il supporte le risque concernant l'évolution du taux de change entre le US Dollar et sa devise de référence. La volatilité du cours de change entre ces deux devises peut être bien supérieure aux coupons prévus par le support.

(1) A l'échéance, le 15 novembre 2021, l'investisseur recevra son capital initialement investi ainsi que le dernier coupon prévu par la formule du coupon<sup>(2)</sup>.

(2) Sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur.

# MÉCANISME

Le 15 mai et le 15 novembre de chaque année, l'investisseur reçoit un coupon<sup>(1)</sup> dont la valeur est la suivante :



Le calcul des coupons se fait chaque semestre, au prorata du nombre de jours écoulés entre deux dates de paiement de coupons, sur base 30/360. On considère pour cela que chaque mois compte 30 jours et qu'une année compte 360 jours. A chaque date de paiements des coupons, l'investisseur touchera donc des coupons selon la formule suivante :

**Formule du coupon :**  $\text{Coupon versé} = \text{coupon annuel} \times 6 \text{ mois} \times (30/360)$

L'investisseur recevra les coupons suivants :

- Le 15 mai 2019, un coupon de 1,00 %, soit un coupon Step-up de 2,00 % par an pour le premier semestre
- Le 15 novembre 2019, un coupon de 1,18 %, soit un coupon Step-up de 2,36 % pour le second semestre
- Le 15 mai 2020, un coupon de 1,36 %, soit un coupon Step-up de 2,72 % pour le troisième semestre
- Le 15 novembre 2020, un coupon de 1,54 %, soit un coupon Step-up de 3,08 % pour le quatrième semestre
- Le 15 mai 2021, un coupon de 1,72 %, soit un coupon Step-up de 3,44 % pour le cinquième semestre
- Le 15 novembre 2021, un coupon de 1,90 %, soit un coupon Step-up de 3,80 % pour le sixième semestre

## PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

- **Risques de marché** – Le prix du produit en cours de vie évolue en fonction de plusieurs paramètres, notamment les taux d'intérêt et la qualité de crédit de l'Émetteur.
- **Risque découlant de la nature du produit** – En cas de sortie du produit en cours de vie, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des conditions de marché en vigueur.
- **Risque de liquidité** – Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent rendre difficile, voire impossible, la revente du produit en cours de vie.
- **Risque de crédit** – L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur.
- **Risque de change** – Le produit étant libellé en USD, si, à l'échéance, l'investisseur souhaite convertir son capital et son gain éventuel en EUR, ces montants pourront être réduits ou augmentés en fonction des fluctuations du taux de change. Ce risque se matérialise particulièrement pour les investisseurs ne possédant pas de compte en devise USD.

(1) Sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur.

# PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN :	XS1886401501
Forme juridique :	EMTN, Euro Medium Term Notes, titres de créance de droit anglais garantissant le remboursement de l'intégralité du capital à l'échéance
Émetteur :	BGL BNP Paribas S.A. <sup>(1)</sup> , véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois
Montant de l'émission :	3.000.000 USD jusqu'à 50.000.000 USD
Valeur nominale :	1.000 USD
Devise :	USD
Prix d'émission :	100 %
Éligibilité :	Compte-titres
Offre au public :	Oui, au Luxembourg uniquement
Souscription :	Du 4 octobre au 8 novembre 2018
Garantie en capital :	<b>100 % à l'échéance</b> , sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur
Commissions de distribution :	Des commissions relatives à cette transaction ont été payées par BGL BNP Paribas S. A. au distributeur. Elles couvrent les coûts de la distribution et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 0,50 % TTC du montant de l'émission. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat. Leur détail est disponible sur demande auprès du distributeur.
Date d'émission :	Le 15 novembre 2018
Coupon :	Taux annuel fixe payé chaque semestre sur une base 30/360 non ajustée
Date de paiement des coupons :	Le 15 mai et le 15 novembre de chaque année, du 15 mai 2019 inclus au 15 novembre 2021 inclus
Convention de jour ouvré :	Jour ouvré suivant modifié
Jour ouvré pour paiement :	Londres New York
Date d'échéance :	Le 15 novembre 2021
Valorisation :	Valorisation quotidienne sur la page Reuters (XS = BPGL) et sur Bloomberg. Les valorisations sont tenues à disposition du public en permanence sur demande.
Agent de calcul :	BNP Paribas S.A. (entité du groupe BNP Paribas)
Liquidité :	Quotidienne : dans des conditions normales de marché, sortie et entrée (dans la limite de l'enveloppe disponible) possibles quotidiennement en cours de vie, au prix de marché et avec une fourchette achat/vente maximale de 1 %.

(1) Le Prospectus de base de BGL BNP Paribas daté du 20 juin 2018 fait état des notations suivantes : les notes de crédit à long terme de BGL BNP Paribas sont « A1 » avec une perspective stable pour Moody's France S.A.S. (« **Moody's** »), « A » avec une perspective stable pour Standard & Poor's Credit Market Services France S.A.S. (« **S&P** ») et « A+ » avec une perspective stable pour Fitch France S.A.S. (« **Fitch** »). Les notes à court terme de BGL BNP Paribas sont les suivantes : « P-1 » (Moody's), « A-1 » (S&P) et « F1 » (Fitch). La note de crédit de Moody's au titre du Programme est « (P)A2 » (dette senior non garantie). Les notes de crédit de S&P au titre du Programme sont : '(i) « A » (dette senior non garantie d'échéance supérieure ou égale à un an) et (ii) « A-1 » (dette senior non garantie d'échéance inférieure à un an). Les notes de crédit de Fitch au titre du Programme sont « A+ » (dette senior non garantie à long terme) et « F1 » (dette senior non garantie à court terme).

BGL BNP Paribas est responsable de la distribution de ce document. Le présent document est une « communication publicitaire ». Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements ; on ne peut en conséquence s'y référer pour une explication objective des sujets qui y sont traités. Il en résulte également que BGL BNP Paribas n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation à la vente, l'achat ou la souscription de tout instrument financier et ce, dans quelque juridiction que ce soit ; il ne constitue pas non plus un prospectus au sens de la législation applicable aux offres publiques et/ou aux admissions d'instruments de placement à la négociation. Ce document n'a fait et ne fera l'objet d'aucune approbation par quelque autorité et dans quelque juridiction que ce soit. Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas une recommandation ou du conseil en investissement.

Step-Up Note 28 USD (ci-après les « Titres de créance ») sont des Titres de créance qui garantissent 100 % du capital à l'échéance (sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur) émis par BGL BNP Paribas SA. (véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois) dont la souscription, le placement, la revente pourra intervenir par voie d'offre au public, au Luxembourg uniquement. Les principales caractéristiques des Titres de créance exposées dans cette brochure n'en sont qu'un résumé. Il appartient aux investisseurs de comprendre les risques, les avantages et inconvénients liés à un investissement dans les Titres de créance et de prendre une décision d'investissement seulement après avoir examiné sérieusement, avec leurs conseillers, la compatibilité d'un investissement dans les Titres de créance au regard de leur situation financière, la présente brochure et la documentation juridique des Titres de créance et ne s'en remettent pas pour cela à une entité du Groupe BNP Paribas. Ces dernières ne sauraient être considérées comme fournissant un conseil en investissement ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou comptable. Bien que toutes les mesures raisonnables aient été prises pour garantir l'exactitude des informations contenues dans la présente documentation, ni BGL BNP Paribas, ni les sociétés qui lui sont liées, ni ses administrateurs, collaborateurs ou salariés ne sauraient être tenus pour responsables des dommages directs ou indirects, pertes, coûts, réclamations, dédommagements ou autres dépenses qui pourraient découler de l'utilisation ou de la citation de la présente documentation, exception faite des cas de fraude intentionnelle ou de faute lourde. Le Groupe BNP Paribas ne peut être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de l'affectation de versements sur les Titres de créance. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront, si nécessaire, consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. **La documentation juridique relative aux Titres de créance se compose : (a) du Prospectus de base pour l'émission des titres daté du 20 juin 2018, (b) de ses Suppléments éventuels le cas échéant, (c) des Conditions finales datées du 4 octobre 2018, ainsi que (d) de la Synthèse spécifique à l'émission. Les investisseurs sont invités à lire attentivement la rubrique « Facteurs de risques » du Prospectus de Base. L'attention des investisseurs est notamment attirée sur le fait qu'en acquérant les Titres de créance, ils prennent un risque de crédit sur l'Émetteur.** En cas d'incohérence entre cette brochure et la documentation juridique des Titres de créance, cette dernière prévaut. Les Conditions Définitives de l'émission sont disponibles sur le site : <https://www.bgl.lu/fr/banque/pages/particuliers/particuliers/mon-epargne-et-mes-placements/mes-placements/produits-structures/produits-structures-documents-officiels.htm>

BGL BNP PARIBAS S.A. - Société Anonyme - 50, avenue J. F. Kennedy - L-2951 Luxembourg - [www.bgl.lu](http://www.bgl.lu) - R.C.S. Luxembourg B 6481 - BIC (swift) BGLLLULL - N° Identification TVA : LU 10875081 - Établissement de crédit agréé et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur financier (« CSSF »), 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.



**BGL  
BNP PARIBAS**

**La banque  
d'un monde  
qui change**